

APRÈS ART. 8

N° CL119

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4105)

### AMENDEMENT

N ° CL119

présenté par  
Mme Avia et M. Rupin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.